

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00611

Numéro SIREN : 810 187 252

Nom ou dénomination : A CASSETTA

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2022 sous le numéro de dépôt 1553

SOCIETE « A CASSETTA »

ASS3

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000 euros
100 ACTIONS de 10 euros

Siège social : 11 Rue François GUI SOL

06300 NICE

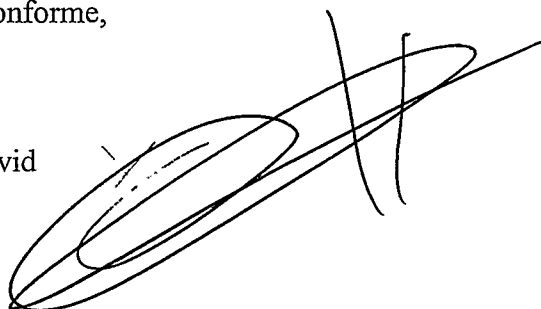
RCS de NICE : 810187252
SIRET : 810 187 252 00012

**BILAN ET COMPTES ANNEXES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

**APPROUVES PAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 Juin 2021**

Copie certifiée conforme,
Le Président

M. HAZIZA David

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SAS A CASSETTA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 11 Rue FRANCOIS GUI SOL
A CASSETTA
06300 NICE
R.C.S : de NICE N° 810187252

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/06/2021

Le 21/06/2021,
à 15H00,

Les associés de la société **SAS A CASSETTA**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur MATHIEU BLANC, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
 - l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
 - Affectation des résultats ;
 - le texte des projets de résolutions.
- DH

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 2 142,24 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 faisant ressortir un bénéfice de 2 142,24 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -61 839,38 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -59 697,14 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -59 697,14 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 2 142,24 Euros. Il passera ainsi de -61 839,38 Euros, à la somme de -59 697,14 Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de 0,00 Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de -100,00 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

D H

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

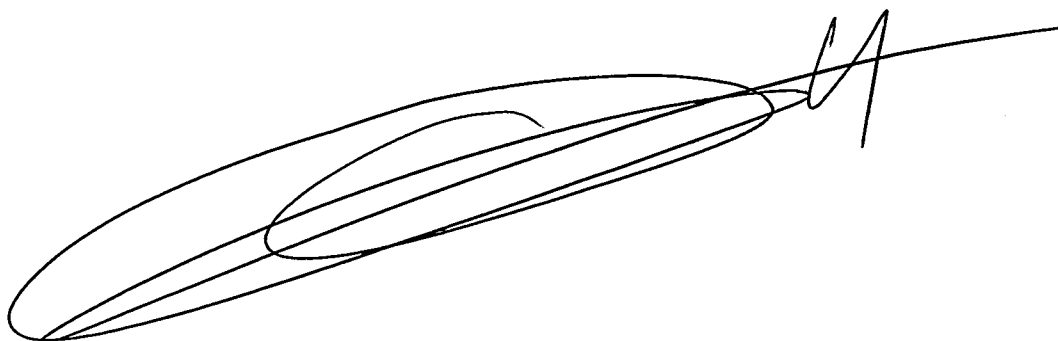
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SAS A CASETTA

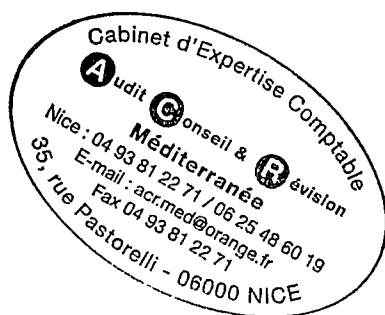
11 Rue FRANCOIS GUI SOL
A CASETTA

06300 NICE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 301 394,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 142,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/01/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 80 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	80 000		80 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	80 000		80 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 237 951 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
Immobilisations corporelles	151 063	3 800		154 230
Immobilisations financières	3 650			3 721
TOTAL	234 713	3 800		237 951

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 91 604 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	75 446	16 158		91 604
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	75 446	16 158		91 604

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	80 000	0	80 000	Non amortiss.
Materiel et outillag	41 617	26 818	14 798	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.divers	95 341	47 513	47 828	de 5 à 20 ans
Mat.bureau &informat	2 194	2 194	0	de 3 à 5 ans
Mobilier	15 079	15 079	0	5 ans
TOTAL	234 230	91 604	142 626	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 117 576 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 671		3 671
Actif circulant & charges d'avance	113 905	113 905	
TOTAL	117 576	113 905	3 671

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 16 000 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 000
Disponibilités	
TOTAL	16 000

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 359 986 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	30 000		30 000	
Dettes financières diverses	6 906	6 906		
Fournisseurs	90 205	90 205		
Dettes fiscales & sociales	21 149	21 149		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	211 726	211 726		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	359 986	329 986	30 000	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 54 397 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	48 539
Dettes fiscales & sociales	5 858
Autres dettes	
TOTAL	54 397

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 230 576 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 975	1,72 %
Prestations de services	226 601	98,28 %
TOTAL	230 575	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 16 000 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	16 000
Debit.cred.div.prod.(468700)	16 000
TOTAL	16 000

8.2 - Charges à payer = 54 397 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	48 539
Fournis.fact.non par(408100)	48 539
Dettes fiscales et sociales :	5 858
Conges a payer(428200)	2 836
Org.soc. ch/conges a(438200)	1 078
Org.soc. charges a p(438600)	820
Etat autres ch. a pa(448600)	1 124
TOTAL	54 397

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	230 576	343 463	242 514	280 477	279 164
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	18 300	13 381	14 710	-8 203	-18 807
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	18 300	13 381	14 710	-8 203	-18 807
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 142	-4 374	-2 742	-25 251	-35 253
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	183	134	147	-82	-188
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	21	-44	-27	-253	-353
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	4				
b) Montant de la masse salariale	39 019	64 546	52 607	86 883	80 402
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	5 402	15 925	17 727	26 215	14 655

Observations complémentaires

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2021

certifié
original
P. Guichard
HAZIZA Davin

Désignation de l'entreprise		SAS A CASETTA										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		11 Rue FRANCOIS GUISSOL A CASETTA 06300 NICE											
SIRET		8 1 0 1 8 7 2 5 2 0 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
Exercice N clos le 31/12/2020													
ACTIF													
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	80 000	012		80 000						
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	154 230	030	91 604	62 626						
	Immobilisations financières * (1)		040	3 721	042		3 721						
	Total I (5)		044	237 951	048	91 604	146 348						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	14 773	052		14 773						
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070								
		Autres * (3)	072	113 905	074		113 905						
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	26 369	086		26 369						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
Total II		096	155 047	098		155 047							
Total général (I+II)		110	392 998	112	91 604	301 394							
PASSIF													
						Exercice N 1		NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000						
	Écarts de réévaluation				124								
	Réserve légale				126		100						
	Réserves réglementées *				130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			132							
	Report à nouveau				134		(61 839)						
	Résultat de l'exercice				136		2 142						
	Provisions réglementées				140		6						
Total I				142		(58 592)							
Provisions pour risques et charges				Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		30 000						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		90 205						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	6 906	172		239 781						
REVENUS	Produits constatés d'avance				174								
	Total III				176		359 986						
Total général (I + II + III)				180		301 394							
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	30 000					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 800					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	6 776	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD													

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A CASETTA		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le 13/11/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	3 975
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	226 601
		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222	
	Production stockée *				224		
	Production immobilisée *				226	17 998	
	Subventions d'exploitations reçues				230	24 500	
Autres produits						232	273 073
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	140 651
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(9 736)
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	75 733
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 124	244	1 766
	Rémunérations du personnel *					250	39 019
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	5 402
	Dotations aux amortissements *					254	16 158
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	1 078
Total des charges d'exploitation (II)						264	270 070
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3 003
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	352
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300	509
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	2 142
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 142	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	500
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	17 998
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	15 356
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables * 70 732 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	15 356

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD